



PREMIER MINISTRE

Comité interministériel  
*aux droits des femmes et à l'égalité entre  
les femmes et les hommes*  
30 novembre 2012



# Une troisième génération des droits des femmes : **vers une société de l'égalité réelle**

Principaux chiffres



## 1. S'attaquer aux racines du sexisme ordinaire

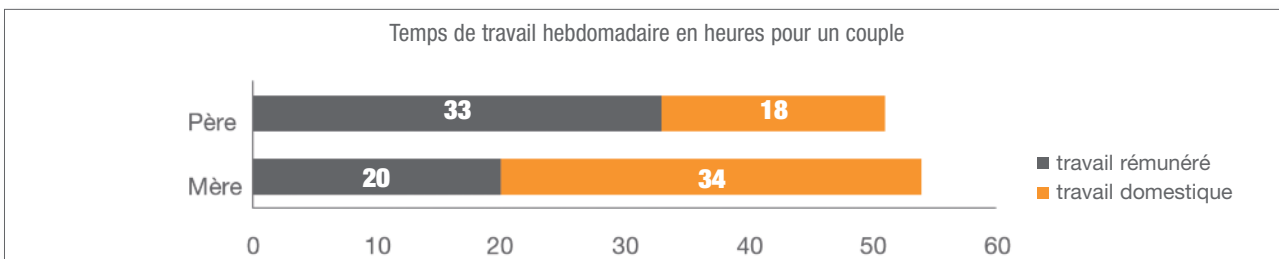
### ► 64 % des français reconnaissent véhiculer malgré eux des stéréotypes sexistes.

- 60 % des filles qui se jugent très bonnes en math vont en 1<sup>re</sup> S (contre 80 % des garçons).
- Les métiers mixtes (entre 48 et 52 % de femmes) représentent moins de 10 % de l'emploi total en France.
- Les membres des conseils centraux d'universités (conseil d'administration, conseil scientifique et conseil des études et de la vie universitaire) ne comptent que 20 % de femmes.
- 16 % des experts présents dans les journaux de France 2 et France 3 sont des femmes.
- 9 % des présidents de fédérations sportives sont des femmes.

## 2. Lever les contraintes que subissent les femmes dans leur vie quotidienne des femmes

### ► 77% des français pensent que les tâches domestiques et l'éducation des enfants handicapent la carrière professionnelle des femmes mais 40 % des français jugent normal qu'elles assurent l'essentiel de ces rôles (2003).

- **Le temps de travail rémunéré des femmes est en moyenne inférieur d'un tiers** à celui des hommes, et ces dernières consacrent 80 % de temps en plus aux tâches ménagères.



- En 25 ans, le temps de travail domestique quotidien des hommes a augmenté de 6 minutes.
- En moyenne, 26% des femmes arrêtent leur activité à l'arrivée d'un enfant (contre 3% des hommes).
- Un enfant sur deux est couvert par un mode de garde (28 % par une assistante maternelle, 15 % par un établissement d'accueil du jeune enfant, 5 % en préscolarisation et 2 % par un salarié à domicile).
- Près d'une femme sur trois travaille à temps partiel contre un homme sur quinze. Un tiers des femmes travaillant à temps partiel aimerait travailler davantage.
- 2,7 millions de femmes vivent avec un bas salaire, elles représentent les trois quarts des salariés à bas salaire.
- Seules 45 % des entreprises de plus de 300 salariés ont respecté l'obligation de produire un rapport de situation comparée en 2011.

### ► Les femmes gagnent en moyenne 27% de moins que les hommes. Cet écart s'explique en partie par le temps partiel et par le type de poste occupé, mais un écart de 9% subsiste à poste égal.



### 3. Placer la réduction des inégalités de santé entre les femmes et les hommes au cœur de la démocratie sanitaire

- ▶ **Un quart des décès féminins survenus avant l'âge de 65 ans sont associés à des comportements à risques (tabagisme et alcoolisme en particulier).**
- ▶ Les taux de mortalité standardisés par cancers du poumon ont augmenté de 30 % chez les femmes entre 2000 et 2005 (baisse de 5 % chez les hommes pendant la même période).
- ▶ 52 % des femmes de 50 à 74 ans ont participé au programme de dépistage du cancer organisé en 2010 (objectif : 65 % fixé dans le cadre du Plan cancer).
- ▶ **Les trois quarts (72 %) des femmes ayant recours à une IVG étaient sous contraception.**
- ▶ 7 % des ouvrières, contre 2 % des femmes cadres, n'utilisent pas de moyen de contraception alors qu'elles ne souhaitent pas être enceinte.
- ▶ Les femmes n'ayant pas fait d'études secondaires ont 2 à 3 fois plus de risques de ne pas avoir fait trois échographies que celles qui en ont fait.

### 4. Protéger les femmes contre les violences

- ▶ **600 000 femmes sont victimes de violences physiques ou sexuelles en deux ans au sein de leur ménage.**
- ▶ **200 000 femmes sont victimes de violences sexuelles hors ménage en deux ans**, le plus souvent commises par une personne connue.
- ▶ 122 femmes sont décédées en 2011, victimes de leur conjoint ou ex-conjoint.
- ▶ Une femme sur dix victime de violence porte plainte, et dans un cas sur cinq, la femme victime d'une violence physique ou sexuelle au sein du ménage en parle pour la première fois lorsqu'on l'interroge pour une enquête.

### 5. Décliner l'égalité dans tous les pans de l'action publique

- ▶ Les femmes représentent 59,1 % des emplois des trois fonctions publiques.
- ▶ **Entre mai et octobre 2012, les femmes représentent 20 % des nominations aux emplois de cadres dirigeants de l'État, 27 % si l'on se restreint aux seules primo-nominations.**
- ▶ Les femmes représentent 14% des conseillers généraux en 2011.
- ▶ Les femmes représentent 18 % des emplois de direction dans la fonction publique territoriale et 16 % des membres du corps des directeurs d'hôpitaux.



## 6. Affirmer une diplomatie des droits des femmes

- ▶ **650 000 femmes sont l'objet d'un trafic chaque année à travers le monde.**
- ▶ 100 à 140 millions de femmes sont victimes de l'excision dans le monde.
- ▶ Sur les quatre principaux postes de responsabilité prévus par le traité de Lisbonne (président du Parlement, président de la Commission, président stable du Conseil et Haut représentant pour les affaires étrangères), un seul est occupé par une femme.